

# 5<sup>e</sup> FORUM DES ACHETEURS PUBLICS

11 experts à la tribune pour préparer vos échéances de 2018 !

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE



**Laure BEDIER**  
*Directrice des affaires juridiques*  
**MINISTÈRES ÉCONOMIQUES  
ET FINANCIERS**

ET LES TÉMOIGNAGES DE

- Sylvie BRENNER, *Chef de la mission de déploiement de la dématérialisation*, DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
- Luc CHAPERON, *Directeur général des services*, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET
- Céline FAIVRE, *Directrice des affaires juridiques et de la commande publique*, CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
- Jérôme MICHON, *Professeur en droit des marchés publics et privés*, ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS, DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE
- Marc SAUVAGE, *Directeur général adjoint chargé des achats, de la performance, de la commande publique et juridique*, CONSEIL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

Avec le soutien de :



**Réforme de la commande publique, full-démat', objectifs sociaux et environnementaux...** les acheteurs publics doivent relever de nombreux défis ! Et l'actualité est forte en 2018 avec des échéances concernant la **dématérialisation et la codification de la commande publique**. A l'occasion d'une journée de conférence exceptionnelle, La Gazette des communes vous propose de faire le point sur ces principaux enjeux :

- Bilan et perspectives deux ans après l'entrée en vigueur de la réforme
- Dématérialisation, DUME, données essentielles... : les clés pour répondre à vos obligations de 2018
- Quelle nouvelle organisation de la fonction achat afin d'accompagner ces mutations
- Achat local et responsable : outils, bonnes pratiques et retours d'expérience

Pour trouver des réponses concrètes à ces défis, nous vous donnons rendez-vous au **5<sup>e</sup> Forum des Acheteurs publics**, rendez-vous incontournable qui réunit tous les acteurs de la commande publique locale, le **22 mars prochain à Paris**.

**Glenn BEUGNOT**  
**Chef de projets conférences**  
**La Gazette des communes**

LES ÉVÉNEMENTS

**la Gazette**  
des communes • des départements • des régions

*La Gazette des communes* est la référence des fonctionnaires territoriaux.

Avec un hebdomadaire diffusé à plus de 29 000 exemplaires (source OJD 2013-2014), elle donne accès à toute l'actualité de la Fonction publique territoriale.

*La Gazette des communes* a développé une expertise et se distingue par son approche innovante et proactive afin de fournir aux décideurs locaux tous les outils nécessaires à la compréhension des évolutions du secteur et à la gestion efficace d'une collectivité.

- Un site d'information et de services : [lagazette.fr](http://lagazette.fr)
- Un service efficace pour recruter des compétences : [lagazette.fr](http://lagazette.fr), onglet « emploi »
- Des conférences thématiques et d'actualité, des clubs métiers (Clubs Gazette)
- Plus de 300 formations dédiées aux acteurs des collectivités territoriales
- 4 grands salons professionnels chaque année

# 5<sup>e</sup> FORUM DES ACHETEURS PUBLICS

11 experts à la tribune pour préparer vos échéances de 2018 !

## AVEC LES INTERVENTIONS DE :

<b>Schéhrazade ABOUB</b>	Avocate <b>PARME AVOCAT</b>
<b>Laure BEDIER</b>	Directrice des affaires juridiques <b>MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS</b>
<b>Alain BENARD</b>	Président <b>ASSOCIATION DES ACHETEURS PUBLICS</b>
<b>Sylvie BRENNER</b>	Chef de la mission de déploiement de la dématérialisation <b>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</b>
<b>Giancarlo BRUNI</b>	Responsable de la mission pilotage et coordination des achats <b>TOULOUSE MÉTROPOLE</b>
<b>Luc CHAPERON</b>	Directeur général des services <b>CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET</b>
<b>Céline FAIVRE</b>	Directrice des affaires juridiques et de la commande publique <b>CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE</b>
<b>Arnaud LATRECHE</b>	Directeur adjoint de la commande publique et de la valorisation immobilière <b>CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA COTE-D'OR</b> Vice-Président <b>ASSOCIATION DES ACHETEURS PUBLICS</b>
<b>Jérôme MICHON</b>	Professeur en droit des marchés publics et privés <b>ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS, DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE</b>
<b>Marc SAUVAGE</b>	Directeur général adjoint chargé des achats, de la performance, de la commande publique et juridique <b>CONSEIL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE</b>
<b>Emmanuel SPINAT</b>	Adjoint à la directrice <b>AGENCE POUR L'INFORMATIQUE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT</b>

Journée animée par Jean-Marc JOANNES, Rédacteur en chef, LA GAZETTE DES COMMUNES

8h30 Accueil des participants

## RÉFORME DE LA COMMANDE PUBLIQUE : BILAN ET PERSPECTIVES

9h00 **ALLOCUTION D'OUVERTURE - Réforme de la commande publique : point d'étape deux ans après l'entrée en vigueur**

- Codification : un code adopté pour 2018 ? Où en est-on
- Dématérialisation : quelles recommandations pour atteindre le « 100% démat » au 1er octobre
- Plan de transformation numérique de la commande publique : quelles sont les prochaines étapes

Laure BEDIER | Directrice des affaires juridiques | **MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS**

9h30 **DÉCRYPTAGE - Un an de réglementations : quels enseignements en tirer**

- Analyse des premières jurisprudences
- Bilan et enjeux de la mise en œuvre par les acteurs

Jérôme MICHON | Professeur en droit des marchés publics et privés | **ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS, DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE**

10h15 Pause

## DÉMATÉRIALISATION : PRÉPAREZ VOUS AUX ÉCHÉANCES DE 2018

10h30 **100% démat : comment atteindre l'objectif fixé au 1<sup>er</sup> octobre**

- Procédure de passation, données essentielles... : tour d'horizon des domaines concernés
- Ouverture des données essentielles : comment la mettre en œuvre, pour quelle utilisation finale
- Comment doit évoluer le profil de l'acheteur public pour répondre aux exigences de la démat

Schéhrazade ABOUB | Avocate | **PARME AVOCAT**  
Sylvie BRENNER | Chef de la mission de déploiement de la dématérialisation | **DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

Céline FAIVRE | Directrice des affaires juridiques et de la commande publique | **CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE**

11h30 **DUME - Serez-vous prêts pour le 1<sup>er</sup> avril**

- Comment se conformer au document unique, quelles sont ses fonctionnalités
- Un DUME simplifié et proche du MPS ?
- En direct : notre expert vous explique comment s'approprier le document étape par étape

Emmanuel SPINAT | Adjoint à la directrice | **AGENCE POUR L'INFORMATIQUE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT**

12h00



### TROPHÉES DE L'ACHAT PUBLIC

Des collectivités sélectionnées par la rédaction présentent leurs projets d'achats innovants dans les domaines suivants :

- Dématérialisation
- Achat public durable et responsable
- Organisation de la fonction achat
- Sourcing

L'audience votera en direct pour les 3 projets les plus innovants !

13h00 Déjeuner

## LA COMMANDE PUBLIQUE ÉVOLUE : COMMENT S'ADAPTER AUX NOUVEAUX ENJEUX

14h30 **ORGANISATION des services achats : quelle bonne formule pour quelle collectivité**

- Faut-il réorganiser pour gagner en efficacité et répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux
- Création de services achats centralisés, acheteurs intégrés aux directions métiers... avantages et inconvénients des différentes organisations
- Retours d'expérience : des collectivités témoignent

Luc CHAPERON | Directeur général des services | **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET**

Marc SAUVAGE | Directeur général adjoint chargé des achats, de la performance, de la commande publique et juridique | **CONSEIL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE**

15h15 **Vers une commande publique performante, dématérialisée, simplifiée... mais toujours LOCALE ET RESPONSABLE ?**

- Dans un contexte de réforme, comment ne pas perdre de vue la dimension sociale et environnementale de la commande publique
- Achat local et responsable : quels sont les outils pour le favoriser
- PME, start-up : est-il possible de leur simplifier l'accès à la commande publique

Giancarlo BRUNI | Responsable de la mission pilotage et coordination des achats | **TOULOUSE MÉTROPOLE**

Arnaud LATRECHE | Directeur adjoint de la commande publique et de la valorisation immobilière | **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA COTE-D'OR** | Vice-Président | **ASSOCIATION DES ACHETEURS PUBLICS**

16h00 **ALLOCUTION DE CLÔTURE - Le nouvel acheteur public en marche**

- Juriste, manager de l'acte d'achat : portrait type de l'acheteur 3.0
- Quelle formation pour répondre aux évolutions du métier

Alain BENARD | Président | **ASSOCIATION DES ACHETEURS PUBLICS**

16h15 Fin de la journée

### Nous contacter

Vous avez une question relative à l'un de nos événements ? Notre service clients vous apportera une réponse dans les plus brefs délais concernant le programme, le suivi de votre inscription et les modalités.

**Elvire ROULET**  
elvire.roulet@infopro-digital.com  
Tél. : +33 (0)1 77 92 93 36

Complétez  
votre expertise



## NOS FORMATIONS

### CERTIFICAT ACHETEUR PUBLIC (GCU09)

Maîtriser le nouveau cadre et les nouvelles pratiques de la commande publique

10 jours - 5 900€ HT

Rentrées à Paris les 27/02/18 et 18/09/18

#### Objectifs du cursus :

- ✓ Maîtriser les fondamentaux du métier d'acheteur public
- ✓ Appréhender l'ensemble des modifications réglementaires
- ✓ Maîtriser les modalités de passation et d'exécution d'un marché public
- ✓ Intégrer les outils juridiques permettant d'orienter la commande publique vers le marché global et l'achat responsable

Programme détaillé sur  
[formations.lagazettedescommunes.com](http://formations.lagazettedescommunes.com)

## NOS OUVRAGES

**territorial** éditions

### LE NOUVEAU « CODE » PRATIQUE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

De Patrice COSSALTER,  
avocat à la cour, SOCIÉTÉ D'AVOCATS LÉGITIMA

#### Points clés :

- ✓ Accédez facilement à l'information grâce aux commentaires synthétiques, tableaux et schémas de procédure
- ✓ Disposez d'une analyse pratique et opérationnelle des textes pour appliquer la réglementation en vigueur
- ✓ Maîtrisez tous les aspects d'un marché public de sa préparation à la fin du contrat

#### Vous abonner :

Collection Les clés du métier - Réf CL58 - Prix 189€ TTC  
(le classeur au format papier + accès en ligne)  
+ 20€/mois (actualisations)

Plus d'infos sur : [lagazetteboutique.fr](http://lagazetteboutique.fr)



### Nos prochains forums

[conferences.lagazettedescommunes.com](http://conferences.lagazettedescommunes.com)

#### 15 ANS DE DÉCENTRALISATION

Mercredi 28 mars 2018, Paris

#### ASSISES DE LA DÉMATÉRIALISATION

Jeudi 29 mai 2018, Paris

#### FORUM VILLES ET TERRITOIRES INTELLIGENTS

Jeudi 7 juin 2018, Paris

#### RENDEZ-VOUS DES FINANCES LOCALES

Mardi 26 juin 2018, Paris

#### MATINÉE GRAND PARIS

Mercredi 4 juillet 2018, Paris

#### INNOVA'TER, LE RENDEZ-VOUS DE L'INNOVATION TERRITORIALE

Mardi 25 septembre 2018, Paris

#### ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SÉCURITÉ LOCALE

Jeudi 8 novembre 2018, Paris

#### FORUM NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Jeudi 15 novembre 2018, Paris

#### OBSERVATOIRE DES COÛTS DU SERVICE PUBLIC

Mardi 4 décembre 2018, Paris



### Nos prochains trophées

[conferences.lagazettedescommunes.com](http://conferences.lagazettedescommunes.com)

#### TROPHÉES PARTICIPATION ET CONCERTATION

Septembre 2018, Paris

#### TROPHÉES DES CENTRES VILLES ET CŒURS DE MÉTROPOLIS

Novembre 2018, Paris

#### PRIX TERRITORIAUX GAZETTE-GMF

Novembre 2018, Paris

#### TROPHÉES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

Novembre 2018, Paris

## ■ Conférence

**Jeu**di 22 mars 2018

La conférence se tiendra à Paris.  
Le lieu exact vous sera précisé ultérieurement.



**Consultez les informations relatives à l'hébergement  
et à l'accès sur notre site internet :**

[conferences.lagazettedescommunes.com](http://conferences.lagazettedescommunes.com)

Forum des Acheteurs Publics

Onglet Informations et tarifs

## Avec le soutien de :



### ASSOCIATION DES ACHETEURS PUBLICS

Créée en 1992 sous le nom d'Association des Acheteurs des Collectivités Territoriales (A.A.C.T.), l'Association des Acheteurs Publics (A.A.P.) a pour but de favoriser les échanges et les réflexions entre acheteurs publics des collectivités et établissements publics.

Depuis juin 2013, l'A.A.C.T. est devenue l'A.A.P. : elle est désormais accessible aux acheteurs des trois Fonctions Publiques (Etat, Territoriale et Hospitalière) car ces acheteurs ont en commun un même outil : le Code des Marchés Publics.

L'association est structurée avec un président, un bureau, une dizaine d'experts et un site internet.

Les experts ont pour tâche de répondre aux questions des adhérents et d'étudier la portée des nouveaux textes sur les collectivités et établissements publics ainsi que sur leurs acheteurs.

L'AAP a récemment été reçue par l'Autorité de la concurrence pour s'exprimer sur l'article 56 du projet de décret et a transmis une importante contribution à la DAJ lors de sa dernière consultation publique.

L'AAP milite pour la création d'un statut d'acheteur public car « le paysage évolue et le métier également. »

<http://www.aapasso.fr/>

## VOUS ÊTES CONCERNÉS :

### **Au sein des communes, intercommunalités, métropoles, départements, régions, associations d'élus :**

- Elus • Directions Générales des Services • Directions de la commande publique • Directions des achats • Directions juridiques, Directions financières • Directions des systèmes d'information •

### **Au sein du secteur privé : centrales d'achat public, cabinets de conseil, cabinets d'avocats, agences d'architecture, bureaux d'études, entreprises de la construction, éditeurs de logiciels de dématérialisation**

- Directions générales • Directions marchés publics • Directions juridiques • Directions administratives • Directions du développement • Directions commerciales • Directions marketing •

### Conditions générales de vente

Les Evénements de La Gazette sont organisées par la société TERRITORIAL. S.A.S., organisme de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38 040 55 38.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail. Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20%. Les informations à caractère personnel recueilli ci-dessus par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 – 10 place du Général de Gaulle – La Croix de Berny - BP 20 156 - 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958 font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S. pourra envoyer des communications relatives à nos activités.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004 (art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : [cnil.evenements@infopro-digital.com](mailto:cnil.evenements@infopro-digital.com)

Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv-evenements>

# Bulletin d'Inscription

À retourner à Pénélope Vincent / La Gazette des communes - Antony Parc II  
10, place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 Antony Cedex  
• Fax : +33 (0)1 77 92 98 17 • penelope.vincent@infopro-digital.com

Mme  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. : ..... Port. : .....

E-mail : .....@.....

Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Cedex : ..... Pays : .....

N° TVA intracommunautaire : .....

N° Bon de commande : .....

N° de Siren : .....

Organisme payeur et adresse de facturation (si différents) :

## Je m'inscris et je choisis :

Le FORUM DES ACHETEURS PUBLICS du 22 mars 2018

Tarif réduit collectivités < 40 000 hab	Tarif collectivités > 40 000 hab	Tarif entreprises publiques et privées, établissements publics
<input type="checkbox"/> 1 Jour 590 € HT / 708 € TTC	<input type="checkbox"/> 1 Jour 790 € HT / 948 € TTC	<input type="checkbox"/> 1 Jour 990 € HT / 1188 € TTC

Inscrivez-vous à plusieurs et bénéficiez de nos tarifs dégressifs :

<http://evenements.infopro-digital.com/infopro>

Je joins un chèque de ..... € TTC  
à l'ordre du GROUPE TERRITORIAL

J'enverrai mon paiement à réception de la facture

J'accepte de recevoir des offres adressées par La Gazette  
ou ses partenaires

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente  
qui sont accessibles à l'adresse : <http://evenements.infopro-digital.com/infopro/cgv> et les accepte sans réserve



Fait à : .....

Le : .....

Signature

Cachet de l'établissement